

## COMITÉ DE VILLAGE AYDAT – samedi 25 janvier 2025 –

salle du conseil – 10h00

Présents: Christiane LOLLIVIER, Jean-Yves VERDIER, Gilles CASADO, Frédérye LEMUR, Renée FOURNIER, Delphine PAGANELLI, Agnès POUZOL, Guy POUZOL, Carole DAYDE, Laurence MERCIER, Anaïs MONNET, Camille BONNARD, Robert VILLATTE, Freddy HANTKE, Marie-Claude HANTKE, Patrick GUITTARD, Marie-Claire GUITTARD, David JESSOP, Jean-Pierre PIGNOL.

Excusés: Maryse TARDIEU – membre du bureau

Elus: Franck SERRE – maire -, Jean-François SAUTAREL – adjoint aux travaux, Dominique GUITTARD délégué SICTOM, Michèle DEJOUX -coprésidente village (*rédactrice*).

Franck SERRE présente ses vœux à l'assemblée.

### ➤ **COLONNES** – intervention Dominique GUITTARD

les colonnes pourraient être installées au 1<sup>er</sup> semestre 2025 (Mars ?)

2 types : une pour le tri, (papiers, cartons, bouteilles plastique...) une pour les ordures ménagères.

*RAPPEL* : lors de la précédente réunion les emplacements avaient été définis et transmis au SICTOM. (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

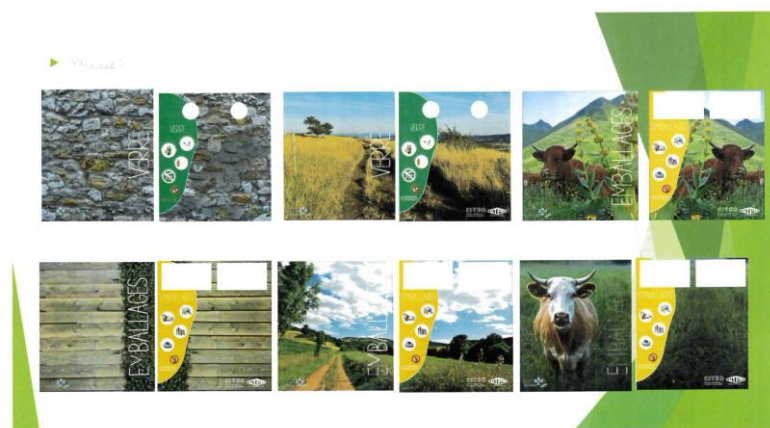
Capacité : entre 3 et 5 m<sup>3</sup> – le SICTOM suggère l'implantation de 46 colonnes sur la commune. Chaque emplacement recevra 1 colonne de chaque catégorie dans un 1<sup>er</sup> temps. Il est demandé de signaler en mairie le fait d'une utilisation ou pas aux emplacements. Dans les 2 cas, l'implantation pourra être revue et modifiée.

Question : que va-t-il se passer pour les commerces ?

Réponse : ce n'est pas encore réglé à ce jour.

Emplacement N° 5 (face caserne des pompiers). Si des difficultés apparaissent, il sera possible d'avoir un « arrêt minute »

Les jours de collecte ne sont pas définis à ce jour. Une communication sera faite aux habitants



Visuels

photo SICTOM des Couzes



RAPPELS :

- le tri est primordial et a un coût en cas de non-respect du dépôt dans les containers dédiés.
- Les cartons d'emballage doivent être pliés ou compactés, tous les dépôts ne doivent pas être en sac fermé (facture SICTOM)

➤ **COMPOSTEUR PARTAGÉ** – intervention Dominique GUITTARD

A la proposition du SICTOM, le conseil municipal a opté pour l'installation d'un composteur partagé. Il est installé depuis vendredi 16 janvier sur le parking au niveau du N° 9 rue Sidoine Apollinaire (virage mairie).



Les recommandations sont affichées.

Une inauguration est fixée au samedi 15 février à 11h sur place, en présence de la vice-présidente en charge de la prévention au SICTOM des Couzes, des élus et des habitants.

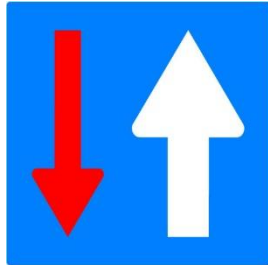
➤ **AMENAGEMENT RUE SIDOINE APOLLINAIRE** – intervention Jean-François SAUTAREL

Un comptage des véhicules a été effectué du 13 au 19 juin 2024 rue Sidoine Apollinaire. Une « chicane » avait été installée à titre expérimental. La vitesse des véhicules est respectée.

Se pose toujours la question de l'aménagement au niveau de la propriété empiétant sur la chaussée (absence de trottoir). Faut-il un îlot ? Il faut absolument ralentir les véhicules par un aménagement simple.

Après discussion

- un panneau est préconisé (priorité sens montant)
- ainsi que des quilles sur le trottoir d'en face.



*photos non contractuelles*

### ➤ **CIMETIERE**

La commune va récupérer les concessions abandonnées du cimetière actuel.

Il reste à métrer dans le nouveau pour déterminer le nombre d'emplacements (une trentaine environ). Des cavurnes sont également prévues. Un logiciel de gestion des cimetières de la commune va être acheté.

RAPPEL : il n'y aura pas de choix de l'emplacement pour les demandeurs.



*cavurnes*

*photo non contractuelle*

### ➤ **EGLISE** – intervention Franck SERRE

#### • **BEFFROI**

Par mesure de sécurité, les cloches ont été arrêtées, seule les heures (système indépendant) sont en mesure de sonner.

Le beffroi étant en mauvais état (Audit réalisé par l'entreprise qui gère les édifices) des travaux de restauration vont être lancés. L'église est classée Monument Historique et des subventions peuvent être accordées.

#### • **CHAUFFAGE**

Sa vétusté oblige à son changement. Ce sera un chauffage par panneaux rayonnants (abandon du chauffage sur les bancs).

Coût : environ 20 000 €, la paroisse propose 50% à sa charge et fait appel à des dons, reste 50% à la charge de la commune.

➤ **QUESTIONS ET INFOS DIVERSES**

Question : l'installation de panneaux solaires dans le périmètre de l'église est-elle toujours soumise à l'approbation de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) ?

Réponse de Franck SERRE : le maire peut donner un avis favorable dans la déclaration de travaux.

Question : quelle toiture dans le cas d'une construction neuve ?

Réponse : s'en tenir au règlement du zonage.

Monsieur le maire annonce un réaménagement de la plage à l'automne 2025. A3 paysage a remis une esquisse.

➤ **RENOUVELEMENT DU BUREAU**

Co-présidents : David JESSOP (habitant), Michèle DEJOUX (Elue),

Freddy HANTKE, Guy POUZOL, Gilles CASADO, Jean-Yves VERDIER, Frédérye LEMURE

Voir si Elena GERBAUD et Maryse TARDIEU restent au bureau.